

**Complément:** un syntagme dépendant d'une autre entité au sein de la phrase; un syntagme qui complète. Exemples :

J'ai lu **ce livre**. – le SN « ce livre » est le complément direct du verbe « lire », répond à la question « quoi ».

J'ai vu **ce gars**. – le SN « ce gars » est le complément direct du verbe « voir », répond à la question « qui ».

J'ai donné ce livre **à Max**. – le SP « à Max » est le complément indirect du verbe « donner », répond à la question « à qui ».

Je parle **de mes recherches**. – le SP « de mes recherches » est le complément indirect du verbe « parler », répond à la question « de quoi ».

Max veut **participer au concours**. - C" « participer au concours » est le complément du verbe « vouloir ».

Max veut **une nouvelle voiture**. – Le SN « une nouvelle voiture » est le complément du verbe « vouloir ».

**Complémenteur (que, si, à, de) :** en grammaire générative, désigne la conjonction de subordination qui introduit la proposition subordonnée. C'est une catégorie de niveau zéro, C, la tête de C". Le complémenteur introduit une complétive.

Les complémenteurs « que » et « si » introduisent les subordonnées (les complétives) tensées (conjuguées); « à » et « de » - les infinitives. Un complémenteur n'est pas un syntagme Qu-!

Je sais **que** tu partiras.

Je me demande **si** tu as vu ce film. – le complémenteur « si » introduit des interrogatives totales indirectes tensées.

Max a promis **de** partir.

Max a commencé **à** parler.

**Complétive :** une proposition subordonnée (c'est-à-dire un syntagme de catégorie C") qui apparaît en position de complément du verbe, du nom, de l'adjectif, de la préposition et rarement de l'adverbe.

Complétive déclarative tensée (comporte un verbe conjugué) : toujours introduite par le complémenteur « que ».

Complétive déclarative infinitive (comporte un verbe à l'infinitif) : introduite par les complémenteurs « à » ou « de » ou sans complémenteur.

Complétive interrogative :

- totale – ne comporte pas de syntagme Qu-; introduite par le complémenteur « si »

- partielle – comporte un syntagme Qu-; en français standard – pas de complémenteur; en français populaire (québécois) – complémenteur « que »

Relative : comporte un antécédent nominal; la relative (C") modifie cet antécédent.

Les relatives comportent toujours un syntagme Qu-. (les complétives du nom – n'en comportent pas!)

Dans les relatives sujet, **qui** est un complémenteur, variante conditionnée du complémenteur « que ».

Je connais le gars **qui** aime Julie.

Dans les relatives objet direct, **que** est un complémenteur.

Je connais le gars **que** Julie aime.

**Syntagme Qu-** : syntagmes N", P" et Adv" contenant un mot interrogatif (mot marqué [+Qu]). Un syntagme Qu- est donc constitué d'un mot interrogatif ou d'une suite de mots contenant un mot interrogatif.

**Les syntagmes Qu-** : dans les interrogatives partielles directes, les interrogatives partielles indirectes et les relatives.

**Op (opérateur nul)** : un mot de catégorie N, marqué du trait [+Qu]. Un opérateur nul est donc comme un syntagme Qu- (SN) – il pourrait être déplacé.

L'opérateur nul (Op) : dans les relatives (seulement!)

1. sujet relativisé – Op marqué [+nominatif] (Je connais le gars **qui** aime Julie.)

2. objet direct relativisé – Op [+accusatif] (Je connais le gars **que** Julie aime.)

3. dont (C.Tellier) – Op [+génitif] (Je connais le gars **dont** Julie parle.)

(dont : pour certains linguistes c'est un syntagme Qu-; d'autres l'analysent comme un complémenteur, variante conditionnée du complémenteur « que » - le syntagme Qu-déplacé étant un Op marqué [+génitif]).

**Transformation Déplacer Qu- (mouvement Qu-)**: une opération syntaxique qui déplace un syntagme Qu- (donc un SN, SP ou SAdv marqué [+qu]) vers la gauche dans la position de spécificateur du C" le plus rapproché.

Toutes les relatives résultent d'une transformation Déplacer Qu-.